



FRANCE EXPORT  
CÉRÉALES

*Le Président*

Commission Particulière du Débat Public  
Monsieur le Président Pierre-Frédéric TENIERE BUCHOT  
Monsieur le Secrétaire Général Stéphane LAVAUX

Paris, le 16 janvier 2013

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire,

La France est une puissance agricole, qui contribue de par son tissu rural et de par son ancrage sur la scène internationale à la richesse nationale.

Avec une productivité du travail parmi les plus élevées au monde, nos agriculteurs, qui ne représentent à peine que 2% de la population économiquement active, entretiennent une SAU (surface agricole utile) qui équivaut à la moitié du territoire national.

Les agriculteurs français, en façonnant les campagnes, non seulement participent activement à l'aménagement du territoire, mais aussi ils génèrent des emplois et toute une vie économique qui permettent de maintenir un certain dynamisme dans les zones rurales.

En ce qui concerne plus précisément les céréales, avec une production moyenne de 65 millions de tonnes, la France est le premier producteur de céréales de l'Union Européenne et représente un quart de sa production.

Sur la scène internationale, en prenant en compte les échanges intra-européens, la France est le 3<sup>ème</sup> exportateur de blé meunier, 2<sup>ème</sup> de blé dur et 1<sup>er</sup> d'orge.

Cette performance exportatrice est le résultat de tout un travail d'organisation collective au sein de la filière céréalière française. Il convient d'identifier un facteur fondamental qui contribue à la réussite de notre présence sur la scène internationale, à savoir : la logistique.

La France bénéficie d'un réseau portuaire situé aussi bien sur la façade atlantique et de la Mer du Nord, que méditerranéenne. C'est grâce à ce réseau portuaire que nous pouvons acheminer annuellement 35 millions de tonnes de céréales aux quatre coins du monde.

Nous sommes conscients que l'objectif que la filière céréalière française s'est fixé pour les années à venir, qui consiste à « produire plus et mieux », ne pourra aboutir que dans la mesure où nous continuerons à renforcer notre puissance logistique.

C'est pour cette raison que France Export Céréales, Organisme de promotion des céréales françaises sur la scène internationale, crée et financé par les producteurs céréaliers français, soutient vivement le projet d'extension de l'infrastructure portuaire de Port-La Nouvelle.

Notre soutien est double : ce projet permettra, d'une part, l'accès à Port-La Nouvelle à des navires plus grands et augmentera les capacités d'accueil disponibles, ce qui correspond à la tendance que nous constatons depuis des années sur la scène internationale. D'autre part, la création d'activités ou l'accueil de nouvelles industries d'avenir deviendront alors possibles, engendrant des emplois et de nombreuses retombées économiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Pierre Langlois-Berthelot